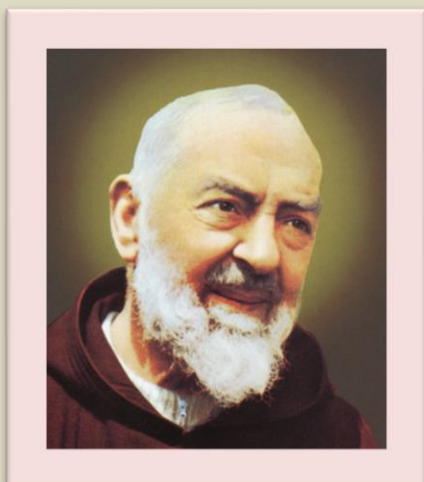


SESSION DE GUERISON ET DE DELIVRANCE

10 - 13 DECEMBRE 2020



LES TECHNIQUES DES SORCIERS

Les psychiatres catholiques affirment que la ligne de démarcation entre péché capital, trouble diabolique et maladie psychique est assez floue. En effet le péché pourrait être confondu avec un trouble psychique qui à son tour peut ressembler à un trouble diabolique... Comment peut-on les distinguer ? On essaiera de le comprendre à la lumière des connaissances scientifiques et de la réflexion théologique et spirituelle.

La session proposée est une retraite de **formation spirituelle** pour avancer dans la vie de foi, qui prévoit un **parcours de formation** sur le sujet proposé, **des prières de guérison et de délivrance et deux entretiens avec le père Bianco avec interprète**. Des moments théoriques : enseignements, échanges, témoignages, etc. alternent à des moments pratiques : prière personnelle et communautaire, Messe, vénération des reliques des saints, onction d'huile, imposition des mains des prêtres, prières de guérison, de délivrance et d'exorcisme si nécessaire. Le nombre d'inscriptions pourra être limité pour respecter les mesures de distanciation sociale. Nous vous conseillons pourtant de ne pas retarder l'inscription, car il serait impossible d'ajouter des places supplémentaires.

LE PERE BIANCO ET SAINT CYRIAQUE

Recteur du Sanctuaire de Saint Cyriaque de Torre Le Nocelle, le **père Bianco** est un prêtre diocésain, célèbre pour ses charismes de guérison et de libération. **Deux rencontres individuelles** sont prévues avec lui, avec interprète, ainsi que la bénédiction des photos, objets de piété, vêtements pour les malades, sel, huile et eau. Les rencontres avec le Père Bianco sont brèves mais efficaces : sa bénédiction reçue avec foi suffit pour obtenir de grandes grâces de Dieu.

Saint Cyriaque est un diacre exorciste martyrisé durant la persécution de Dioclétien, en l'an 304 à Rome. Puissant intercesseur auprès de Dieu, il continue à manifester ses vertus d'exorciste et de thaumaturge. Une bénédiction avec ses reliques sera impartie à chaque participant par le père Bianco.

PATRIZIA CATTANEO

Ecrivaine, biographe et collaboratrice du Père Bianco, auteur de livres sur la guérison et la délivrance, Patrizia préside et coordonne la formation spirituelle sur le thème proposé. Elle traduira vos rencontres avec le père Bianco.

PIETRELCINA - VILLAGE NATAL DE PADRE PIO

La visite de Pietrelcina, s'effectuera seulement en cas de conditions météorologiques et sanitaires favorables. Le village natal de Padre Pio, proche du site de la retraite, garde le souvenir de son baptême, de sa première communion, des stigmates invisibles et de ses premières luttes sensibles contre le démon. En 1909, étudiant de théologie et toujours maladif, ses supérieurs l'envoyèrent en convalescence chez lui. Son séjour se prolongea pendant environ sept ans. Ces années assez mystérieuses, furent des années de préparation à la mission que Dieu allait lui demander. En juillet 1916, Padre Pio entra au couvent de San Giovanni Rotondo, qu'il ne quittera plus jusqu'à sa mort, en 1968, mais sa mission a commencé à Pietrelcina.

COVID-19 :

L'ASSOCIATION PREND SES RISQUES ET LES INSCRITS PRENNENT LES LEURS

- a) **Le programme de la session est donné à titre indicatif.** Pour raisons de force majeure dont l'Association ne peut être tenue pour responsable - tels que d'imprévus des prêtres, insuffisance d'inscriptions, imprévus de nature diplomatique, politique, sanitaire, climatique, économique ou autre - et ce dans l'intérêt de la sécurité de ses Associés, l'Association se réserve le droit d'annuler la session, d'en modifier le contenu ou d'en interrompre le cours.
- b) **Les activités mentionnées au programme** seront effectuées seul à partir de 10 personnes, sauf cas de force majeure, déterminés par exemple par la pandémie et les alertes météo.
- c) Pour respecter les mesures sanitaires, **les églises doivent limiter l'accès aux fidèles** pour éviter les rassemblements. Nous ferons le nécessaire pour assister à la messe tous les jours, sauf en cas de force majeure et d'impossibilité réelle.

- d) **L'Association prend ses risques en organisant au temps du Covid-19 et les pèlerins prennent les leurs en s'inscrivant.** En particulier, compte tenu du caractère imprévisible de la pandémie, ainsi que des mesures prises par les Etats avec un délai très court, l'Association ne peut être tenue pour responsable de leurs conséquences ni des informations fournies, dont la validité peut changer brusquement. **Les seules sources** auxquelles se tenir sont les sites des gouvernements et des ambassades : <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/conseils-par-pays-destination/italie/>

En particulier, aucun remboursement des sommes versées n'est possible pour aucune raison, selon la loi italienne relative aux Associations de notre catégorie, ni aucun dommage ou indemnisation ne peut être réclamé à l'Association pour d'éventuels frais supplémentaires occasionnés par les imprévus et les risques de la pandémie.

Cependant, en cas de fermeture des frontières, d'annulation de la part de l'Association ou si vous êtes testé positif au Covid-19 à la date de la session, vous pouvez reporter la date jusqu'à 6 mois.

HORAIRES ET RENDEZ-VOUS

DEBUT DE LA SESSION	JOUR	HEURE	LIEU DU RENDEZ-VOUS
GARE CENTRALE DE NAPLES	JEUDI	14h	Rendez-vous à la gare exclusivement sur demande écrite. L'endroit exact du r-v vous sera communiqué 5 jours avant.
AEROPORT NAPLES CAPODICHINO	JEUDI	14h30	Rendez-vous devant la porte des Arrivées, à l'extérieur.
NB : Un(e) bénévole parlant votre langue viendra vous chercher et vous accompagnera pendant toute la session. On n'attend pas les retardataires. La ponctualité est impérative.			
FIN DE LA SESSION ET RETOUR A NAPLES		JOUR	HEURE LIMITE D'ARRIVEE
GARE CENTRALE DE NAPLES		DIMANCHE	11h30
AEROPORT NAPLES CAPODICHINO		DIMANCHE	11h

NB : En cas de non-respect des horaires, le participant devra rejoindre sa destination en taxi ou par d'autres moyens.

FRAIS DE PARTICIPATION		
Prise en charge à la gare ou à l'aéroport de Naples	Retraite en demi-pension hormis frais de transport	Estimation indicative des frais de transfert aller-retour de l'aéroport et la gare de Naples à l'hôtel (120 km) et à l'église pour ceux qui n'ont pas de voiture, à régler directement sur place au/x transporteur/s.
Par personne :		
EN CHAMBRE PARTAGEE	330 €	160 €
EN CHAMBRE SEULE *	380 €	160 €

PAIEMENT

- ✓ Le délai de paiement peut varier selon la date de votre inscription précoce ou tardive. Pour les réservations à très court terme, le paiement du montant total doit être effectué dans les 24 heures. Dans tous les autres cas, un acompte sera demandé soit à l'inscription, soit un mois avant la date.
- ✓ Le montant versé n'est jamais remboursable pour n'importe quelle raison.
- ✓ Dans le cas où le paiement ne serait pas effectué dans le délai prescrit, l'inscription sera annulée pour non-paiement et sans préavis.
- ✓ Les modes de paiement seront établis parmi les modalités suivantes : PayPal, carte bancaire, virement bancaire, espèces. On n'accepte pas les chèques.
- ✓ Les tarifs ne comprennent jamais le transport ni tout ce qui n'est pas expressément indiqué comme inclus. Les frais des transferts sont estimés à titre indicatifs et doivent être réglés directement au/x transporteur/s.
- ✓ Ceux qui arrivent en voiture peuvent la garer au parking de l'hôtel et l'utiliser pour leurs déplacements.
- ✓ Hébergement 4 jours/3 nuits en Hôtel ***/**** ou maison religieuse, en demi-pension.
- ✓ Les chambres seules sont soumises à disponibilité et à un supplément de prix.
- ✓ * La personne qui occupe une chambre seule de son choix ou pour force majeure doit moyennier le supplément de prix prévu au programme, ne pouvant pas l'Association l'assumer à sa place.

ASSURANCES

L'Association a souscrit auprès de SOCIETA' CATTOLICA di ASSICURAZIONI - Cavarretta Assicurazioni srl - Cattolica Assicurazioni - Borgo XX Marzo, 18D - Parma, les assurances n° 00044031309888 – n° 00044032307982 - n° 1000946699 garantissant sa Responsabilité Civile et opérationnelle.

Ceux qui le souhaitent, peuvent souscrire eux-mêmes dans leur Pays une couverture médicale, rapatriement, annulation voyage, bagage. En effet, si l'Associé résidant à l'étranger ne souscrit pas une assurance maladie-rapatriement ou n'amène pas sa Carte Européenne Maladie (CEAM) et s'il lui arrive des imprévus en Italie, il sera obligé d'assumer tous les frais médicaux, d'hospitalisation et de rapatriement que l'Association en aucun cas ne pourra lui anticiper ni rembourser.

DOCUMENTS

C'est de la responsabilité du citoyen étranger qui se rend en Italie de se renseigner à l'Ambassade ou au Consulsats de son Pays sur les documents nécessaires et sur les conditions sanitaires et de sécurité du Pays visité. Pour les ressortissants d'un Etat de l'Union Européenne, la Carte Nationale d'Identité ou le Passeport valides suffisent. Chaque Associé doit se renseigner des conditions sanitaires et de sécurité socio-politique du Pays de destination et se référer au Département des Affaires Étrangères de son Pays.

MALADES – FEMMES ENCEINTES

L'Association n'a pas un but d'assistance, ni ne dispose du personnel adéquat aux soins et à l'assistance des malades physiques et psychiques ou à mobilité réduite qui nécessitent, par conséquent, l'accompagnement de personnes de leur famille et/ou ou d'un accompagnateur professionnel, qui doit s'inscrire à Association et à la session à ses frais et s'occuper du malade, en s'assurant toute la responsabilité des soins et des complications éventuelles de sa santé pendant le séjour. Aucune responsabilité ne pourra être imputée à l'Association en cas de problèmes, complications ou décès. Avant de réserver, les intéressés sont tenus à se renseigner sur les trajets, barrières architectoniques, escaliers,

ascenseurs, itinéraires à pied etc... parce que l'accès à certains endroits pourraient s'avérer difficiles pour des personnes infirmes, à mobilité réduite, en chaise roulante ou âgées ou pour des femmes enceintes, et ce dans l'intérêt de leur sécurité.

ENFANTS

Les enfants de moins de 18 ans doivent être accompagnés d'un adulte ayant la responsabilité parentale, qui en assume toute la responsabilité et qui s'en occupe durant tout le séjour. En Italie, pour les enfants de moins de 6 ans, le masque de protection est déconseillé. Les parents devront nettoyer/désinfecter régulièrement les surfaces, les objets et les jouets qui sont régulièrement touchés par l'enfant et lui bien laver les mains au savon, selon les recommandations de l'OMS.

BAGAGE - MEDICAMENTS

On recommande d'amener dans le bagage à main les médicaments dont vous ne pouvez-vous passer, accompagnés impérativement de l'ordonnance médicale. En Italie les moyens de transport privés ou en commun acceptent normalement un bagage à main aux normes et un seul bagage en soute de taille moyenne par personne, car la soute à bagage ou le coffre n'arrivent pas à contenir plusieurs valises par personne ou des bagages encombrants.

CONDUITE

L'Associé est tenu de se comporter de manière à ne pas compromettre la sécurité, le calme et la jouissance de la session de la part des autres participants. Il est tenu de respecter les règles de prudence et le devoir de diligence, ainsi que toutes les dispositions de l'Association ou des opérateurs locaux responsables de l'organisation, de même que les dispositions administratives ou législatives concernant le séjour. Il est de la responsabilité de chacun d'avertir les responsables de l'Association de la moindre chose considérée comme suspecte, susceptible de se passer dans le groupe. Il est interdit d'utiliser et copier le contenu et les textes des conférences et des sessions, de prendre des photos, des vidéos et des enregistrements des participants, des accompagnateurs et des prêtres sans leur accord écrit.

LEGISLATION

Pour tout ce qui n'est pas prévu par les conditions présentes on renvoie aux dispositions de la loi italienne ainsi qu'aux Statuts et règlements intérieurs de l'Association. En cas de litige, le Tribunal du siège de l'Association JESUS GUERIT sera seul compétent.